



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 avril 1999

Conseillers en exercice : 45

Votants : 41

Convocation du Conseil Municipal :
le 15 Avril 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 Mai 1999

**Réhabilitation des immeubles de l'ilot de la conservation des musées, rue
de Fontenay, place du Port - Avenants aux marchés de travaux**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard
NEBAS

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel
GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Annie
COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine
CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre STEVENET, M. Pierre
GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT,
M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

Secrétaire de séance : Madeleine CHAIGNEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Françoise GAILLARD donne pouvoir à M. Jacques VANDIER.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.
M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Jean-Claude ALAZARD.
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.

Excusés :

Conseillers :

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Janine LUCAS, M. Hervé LAMPIN, Mme Marie-Cécile
MORISOT

Monsieur Robert LEON, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Les travaux de réhabilitation des immeubles 1, 3, 5 et 7, rue de Fontenay sont en cours.

La phase démolition, première étape de l'opération avait permis de découvrir le pignon du bâtiment 34, place du Port, qui était dans un état de vétusté avancé, d'instabilité et d'insécurité.

Par ailleurs, un incendie avait créé de nombreux désordres au niveau de la structure et le deuxième pignon côté Sécurité Sociale était également très instable et entièrement fissuré.

D'une manière générale il avait pu être constaté qu'aucun chaînage entre les murs de refends et les pignons n'existait.

Les désordres étaient tels qu'aucune réparation ou confortation n'était possible et pour éliminer complètement les risques, il a donc été procédé en urgence à la démolition après avis du Conseil Municipal lors de sa séance du 25 septembre 1998.

Les travaux prévus initialement au projet de réhabilitation établi par le maître d'oeuvre comprenaient un doublage mur parpaings au rez-de-chaussée et type cloison sèche au 1er étage au droit du mur pignon du 34, place du Port.

Il convient, compte-tenu de la démolition, de prévoir un mur parpaings au 1er étage réhabilité et un enduit sur l'ensemble du pignon de l'immeuble réhabilité.

Par ailleurs, il est proposé de remplacer les cloisons sèches collées par des cloisons sur ossatures métalliques en doublage des murs existants.

Ces modifications se traduisent par :

- Un avenant en plus value pour un montant de 37.163,05 F H.T. pour le lot gros oeuvre attribué à l'entreprise DOLCI, ce qui fait porter le montant du marché initial de 1.881.444,34 F H.T. à 1.918.607,39 F H.T.

- Un avenant en moins value pour un montant de 8.763,00 F H.T. pour le lot plâtrerie cloisons sèches, ce qui fait passer le montant du marché initial de 225.827,60 F H.T. à 217.064,60 F H.T.

- Un avenant pour l'ensemble des lots allongeant le délai de réalisation de quinze jours.

Ces dépenses peuvent être imputées sur les crédits inscrits au budget.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer les avenants avec les entreprises.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	41
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Robert LEON

[Ordre du jour](#)